



TEC™ 222

Colle de contact translucide à base de résine polyuréthane

AVANTAGES

- Insensible aux migrations de plastifiants
- Ne provoque aucune décoloration des revêtements PVC en milieu humide.
- Application facile – Prise rapide.
- Collage à froid ou après réactivation

UTILISATION

Recommandée pour l'application de revêtement "marches intégrales PVC" et tous profils PVC (par exemple: nez de marches, plinthes, profilés...)

Sur supports neufs à base de ciment, bois et dérivés, plâtre, métal etc.
Sur anciens supports non recouverts et sur anciens revêtements conservés
Attention : Ne convient pas au collage d'éléments ou profilés caoutchouc

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Aspect	Résines polyuréthanes.
Consommation* :	150 g/m ² /passe.
Délai de séchage* :	5 à 10 minutes.
Température minimale d'emploi	De + 10°C à +30°C
Conservation	6 mois en emballage d'origine intact dans un local tempéré à l'écart de toute source d'ignition. Craint le gel.
Conditionnement	Seau métallique de 5 litres.
Étiquetage	Xi : irritant F : Facilement inflammable
Fiche de données de sécurité	Disponible sur demande.
Temps ouvert* :	25 à 35 minutes

*Les valeurs susmentionnées ont été établies en laboratoire et doivent être considérées comme indicatives compte tenu des variations possibles des conditions d'application (absorption du support, température, hygrométrie...)

LES SUPPORTS

- Les supports et/ou subjectiles peuvent être absorbants ou non absorbants, mais doivent être sains, stables, plans, propres, secs en permanence, non soumis à des remontées d'humidité, dépoussiérés et dégraissés, résistants à la traction et à la compression et non-fissurés.
- Les supports et/ou subjectiles doivent être conformes aux normes et textes en vigueur (DTU, CPT et guides).
Prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.

Nota :

- Le film mince de colle contact ne saurait compenser le défaut de surface.
- Le collage par ce moyen de matériaux à envers rugueux ou structuré est à proscrire.
- Les matériaux à coller peuvent être perméables ou fermés.
- Les faces à assembler doivent être propres et lisses.

Exemples de traitement :

- Sur supports à base de liants hydrauliques :
 - Dalles béton et chape ciment : appliquer un système "primaire + enduit de lissage" base ciment de classification: P3 ou P4 de notre gamme suivant la destination des locaux.
 - Chape anhydrite : appliquer un système "primaire + l'enduit de lissage" base sulfate de calcium, autolissant TEC™ 920.
- Supports bois ou panneaux particules : appliquer un système "primaire + enduit de lissage fibré" de notre gamme
- Autres supports : nous consulter.

Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports

CONDITIONS D'UTILISATION

Températures à respecter lors de l'utilisation	L'application ne doit pas être effectuée par temps de gel ou de forte chaleur La température ambiante (<i>idéale</i>) doit être comprise entre + 15 et + 25°C
Température minimale d'emploi	La pose ne doit pas être effectuée sur sol en cours de chauffe. Le chauffage est interrompu 48 heures minimum avant la mise en œuvre
Hygrométrie maximale admise	Les températures du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à + 10°C. L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau support (<i>point de rosée</i>).

Par temps froid ou humide, l'évaporation des solvants peut provoquer l'apparition particulière de rosée à la surface du film de colle rendant le collage inefficace. On doit alors attendre que la rosée ait disparue avant d'afficher le revêtement.
Le stockage dans un local trop froid peut provoquer une gélification réversible de la colle. Entreposer alors celle-ci dans un local tempéré et si nécessaire la mélanger plusieurs fois.

Sachant que ce type de colle est facilement inflammable, il convient à l'usage :

- De ne pas fumer, conserver et stocker à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles (appareils électriques, chauffages...)
- De ne pas jeter les résidus à l'égout
- De bien aérer les locaux pendant et après la mise en œuvre
- D'informer et de mettre en garde la main d'œuvre et les autres corps de métier
- Laisser sécher les emballages totalement vides et les éliminer comme emballages recyclables en fonction des directives Européennes, Nationales et Locales
- D'éviter d'inhaler les vapeurs
- De ne pas avaler
- De ne pas mettre en contact avec les yeux
- De porter tous les équipements individuels de sécurité.

APPLICATION

- Bien malaxer la colle avant emploi et appliquer un film mince et régulier sur les 2 surfaces (double encollage) à l'aide d'une spatule très finement crantée ou au pinceau pour profilés PVC. Consommation: 150 g/m²/face environ. Pour certains supports très absorbants (bois et dérivés plâtre,...) il est souvent nécessaire d'appliquer 2 couches de colle à 15 minutes d'intervalle ou d'appliquer au préalable une dilution de la colle PU TEC™ 222 avec la solution 695 pour améliorer l'adhérence.
- Laisser gommer la colle, jusqu'à ce que celle-ci ne transfère plus aux doigts, soit environ 5 à 10 minutes, suivant la température, la qualité du support et la quantité de colle déposée.
- Le temps ouvert est de 25 à 35 minutes environ.
- Possibilité de collage après le dépassement du temps ouvert d'assemblage et dans les 6 heures suivant l'encollage après réactivation :
 - Faible température de réactivation : environ 60°C.
 - Pégosité (tack) initiale après thermo-réactivation très élevée.
 - Possibilité d'encollage de pièces (profilés,...) quelques heures avant affichage
 - Respect des conditions de sécurité impératif (absence de solvant dans la pièce et aération,...) : Consultez la fiche de données de sécurité.
- Le marouflage destiné à évacuer l'air emprisonné sous le revêtement, à assurer un contact entre les deux films de colle, doit être soigneux et intéresser toute la surface du revêtement..
- Les joints, arasements et soudures des joints s'effectuent suivant les règles de l'art en respectant les prescriptions du fabricant du revêtement.
- Nettoyage des outils et taches fraîches à l'aide de notre SOLUTION 695.
- L'ouverture au trafic piétonnier est immédiate. La prise définitive a lieu sous 3 à 4 jours, mais le revêtement peut être soumis à un entretien normal après 24 heures.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE PAR LE SOL

TEC™ 222 peut être appliqué sur un système de chauffage par le sol. Se reporter au DTU correspondant pour connaître la procédure de première mise en chauffe et le délai d'arrêt du chauffage avant la pose et le délai de reprise du chauffage après les travaux.

Recommandation :

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue.** Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.